

**ASSEMBLÉE NATIONALE**27 novembre 2020

---

ADOPTION - (N° 3590)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 316

présenté par

M. Breton, M. Gosselin, M. Hetzel, M. Aubert, Mme Corneloup, M. Sermier et M. Cattin

**ARTICLE 10**

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« adopté »

les mots :

« en vue de son adoption ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'expression "en vue de leur adoption" est plus adéquate.